Image not found or type unknown

Partir en retraite à 60 ans

Par **jef 35**, le **02/07/2010** à **14:43**

Bonjour,
j'ai 56 ans et je travail depuis l'age de 16 ans (avec 3 ans d'pprentissage). J'ai reçu mon récapitulatif de carrière et mon apprentissage n'est pas pris en compte pour mes trimestres pourquoi ?. Je travaille depuis 35 ans dans l'agroalimentaire en 3/8 dimaches et jours fériés, je voudrais savoir avec tous ça si je pourrais quand meme partir à 60 ans (ou peut-etre avant ?).
merci d'avance
jef

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés